

e | tax

Déclarez **et** payez
vos impôts...*

En toute sécurité.



En ligne ou sur place



Ministère
des Finances
et du Budget



DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS ET DES CONTRIBUTIONS

AVANT-PROPOS

03



C'est pour moi un honneur et un véritable plaisir de vous présenter la **nouvelle application E-TAX**, qui marque l'ouverture d'une ère nouvelle en matière de gestion des impôts et taxes dans notre pays.

Mais avant que nous ne rentrions dans le vif du sujet, je voudrais rappeler quelque peu le contexte qui a sous-tendu ces réformes ainsi que la nécessité de les accélérer, en vue de renforcer la résilience de notre pays, qui fait face aujourd'hui à de nombreux défis.

Chute drastique du prix du baril de pétrole

En effet, 2014 a été une année couperet qui a vu notre pays, à l'image des pays frères de la CEMAC, subir de plein fouet le choc exogène lié à la chute des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Ce choc a eu des effets immédiats sur les finances publiques de notre pays dès le début de la crise. Il s'en est suivi d'abord un ralentissement puis une récession à partir de l'année 2016, qui a obligé le gouvernement à regarder de plus près les limites du dispositif actuel de gestion des finances publiques.

AVANT-PROPOS

04

Mise en place d'un Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC)

La transposition en loi nationale des directives CEMAC a permis à notre pays de se doter d'un cadre légal garantissant une bonne gouvernance des finances publiques. Ce cadre législatif et réglementaire s'est avéré essentiel dans la conduite des actions de modernisation visées dans ce vaste projet de réformes.

C'est donc fort de ces instruments que les projets menés ont pu trouver le poids juridique porté au plus haut niveau par l'ensemble du Gouvernement, sous la conduite de son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État.

La modernisation des systèmes d'information, au cœur de la réforme

En effet, l'objectif visé par les projets sont de deux ordres principalement :

La sécurisation des recettes budgétaires dont la maximisation est tributaire d'une véritable politique d'élargissement de l'assiette fiscale ;

La rationalisation des dépenses en mettant un accent particulier sur la performance et la responsabilité de

chaque entité dans leur prévision et leur exécution.

Pour atteindre les résultats escomptés, nous avons opté pour une démarche concertée et consensuelle qui consiste à impliquer tous les acteurs possibles. Suivant cette ligne, nous avons entamé dans un premier temps une forte collaboration entre les équipes du cabinet et ceux de l'administration fiscale, dans la phase de conception et de développement.

Dans un second temps, nous avons souhaité impliquer les contribuables dans la phase de tests, après avoir entretenu un dialogue constant avec eux sur les bienfondés de cette réforme, puisqu'elle est le fruit d'une demande forte de leurs responsables respectifs.

C'est donc avec cette volonté que les équipes ont travaillé avec abnégation pour vous proposer ce projet informatique innovant et répondant aux préoccupations que je viens de citer.

La solution E-TAX apportera des changements profonds dans nos modes de gestion. J'en appelle, par conséquent, à chacun d'en prendre la mesure et d'emboîter le vent des changements déjà amorcés.

Calixte NGANONGO
Ministre des Finances et du Budget

SOMMAIRE

05

- 05** - Contexte
- 06** - Présentation de E-TAX
- 07** - Objectifs
- 08** - Avantages
- 09** - Fonctionnalités
- 10** - Comment ça marche ?
- 11** - Qui peut y accéder ?

CONTEXTE

06

La sécurisation des recettes de l'Etat est d'une importance capitale, surtout dans ce contexte de baisse considérable des recettes liées aux hydrocarbures, combinée aux effets induits par la crise sanitaire du COVID-19. A cet effet, le Ministère des finances et du budget a initié un vaste chantier de réforme de son système d'information, dans le but de rendre plus efficient les actions qu'il comptait entreprendre. Dans le domaine particulier de la Direction générale des impôts et des domaines (DGID), il a relevé certaines failles dans son système de gestion SYSTAF, au rang desquelles :

Des processus de gestion manuelle de certaines tâches (qui occasionne une lourdeur dans le traitement des dossiers) ;

La décentralisation des bases de données des différents centres des impôts, qui génère des difficultés de suivi et de réconciliation des usagers ;

L'impossibilité d'établir des statistiques fiables ;

La gestion du papier qui peut entraîner des risques liés aux dossiers des usagers (détérioration, perte, vol..) ;

Systèmes et matériels obsolètes ;

...

Les failles énumérées ci-dessus ne sont pas exhaustives, mais elles ont attiré l'attention du Ministre des finances et du budget, Calixte Nganongo, qui soucieux d'instaurer des pratiques de bonne gouvernance au sein des différentes composantes de son département ministériel, et d'améliorer la qualité de service aux usagers, a instruit la Direction générale des Impôts et des domaines, de travailler de concert avec la Direction des systèmes d'information, afin de moderniser l'outil de gestion des impôts, pour aboutir à une solution qui devrait résoudre les problèmes identifiés.

C'est dans ce contexte, qu'est née l'application E-TAX, fruit de la réflexion du Cabinet du Ministère des finances et du budget, et de la DGID.

PRÉSENTATION DE E-TAX

07

E-TAX est la nouvelle application qui va gérer les impôts et taxes au sein de la Direction générale des impôts et des domaines (DGID).

Elle sera déployée dans toute l'administration fiscale et sur toute l'étendue du territoire national, et prendra en compte tous les impôts et taxes dont la DGID a la compétence de gestion. Cela signifie que les tomes 1 et 2 du CGI ainsi que les textes non codifiés seront implémentés.

A cela, il faut préciser que tous les métiers de fiscalité vont être pris en compte (assiette- recouvrement- contrôle-contentieux- remboursement des crédits TVA- attestations-fonctionnalités décisionnelles-gestion du personnel, etc...).

D'un point de vue technique, elle présente l'avantage d'être un système centralisé, intégré, fiable, sécurisé et hautement disponible.



OBJECTIFS

08

L'état des lieux effectué par des experts a montré les failles de l'ancien système informatisé SYSTAF, et vu la pression de l'évolution technologique et de nos partenaires et institutions financières internationales, la nécessité de moderniser s'imposait. L'application E-TAX devra donc permettre :

- La centralisation des données du système de gestion des impôts et taxes ;
- L'informatisation de tous les processus de métier liés à la gestion de l'administration fiscale (assiette - mise en recouvrement-contrôle-contentieux-remboursement)
- La couverture totale de tous les impôts et taxes relevant de la DGID (prise en compte des tomes 1 et 2 du code général des impôts)
- La traçabilité et transparence de toutes les actions effectuées par les utilisateurs
- L'automatisation de la productivité des agents (tableaux de bords, statistiques, suivi des activités et donc diminution de la marge d'erreurs)
- Le partage d'information avec les autres systèmes du ministère (NIU, SYGFIP, SYDONIA, SYSPACE, SYSBAL, etc.....)
- L'automatisation des contrôles de cohérence via le recoupement des données avec les états financiers, la TVA /douane, les DAS, Telecom, ARPCE, Trésor, etc.....
- La mutualisation des contrôles sur place entre les différentes structures de contrôle
- Une meilleure vue d'ensemble de la DGID afin de faciliter la prise de décision par l'accès en temps réel de tous les renseignements nécessaires (statistiques, tableaux de bord, indicateurs de performance ; etc.....)
- Une harmonisation des procédures entre les différentes structures de la DGID
- La gestion automatisée du changement de résidence fiscale en fin d'année
- Des alertes pour le rappel des tâches prioritaires

AVANTAGES

09

La mise en œuvre de ce nouvel outil va donc permettre : La simplification et la sécurisation de la collecte des impôts et taxes ; La sécurisation et la fiabilisation des informations et des traitements fiscaux ; L'interaction et le partage avec les autres applications du ministère (NIU, SIGFIP, SYDONIA, SYSPACE, SYSBAL, GRHF etc....)

L'adéquation aux besoins de supervision et de recherche.

Au-delà des avantages cités ci-dessous, toutes les catégories d'usagers bénéficieront à leur manière, de cette importante réforme des finances publiques :

Personnel de la DGID	Contribuables	Usages	Investisseurs
<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge rapide du contribuable Facilité de traitement grâce à l'automatisation Facilité de recherche et de supervision Accès en temps réel des informations nécessaires (statistiques, tableaux de bords...) Automatisation des contrôles de cohérence via le recouperment des données avec les états financiers, la TVA /douane, les DAS, Telecom, ARPCE, Trésor, etc.... 	<ul style="list-style-type: none"> Télédéclaration (avec dépôts des documents fiscaux en ligne) Consultation de l'historique et suivi de sa situation fiscale Consultation et impression des documents fiscaux Demandes en ligne (remboursement TVA...) Relances mail sur les échéances Support en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'authenticité du NIU Vérification des attestations délivrées par la DGID Demande de prise en charge en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation des conditions fiscales au Congo Consultation des avantages proposées aux investisseurs Consultation des statistiques fiscales

FONCTIONNALITÉS

10

Pour tous les usagers

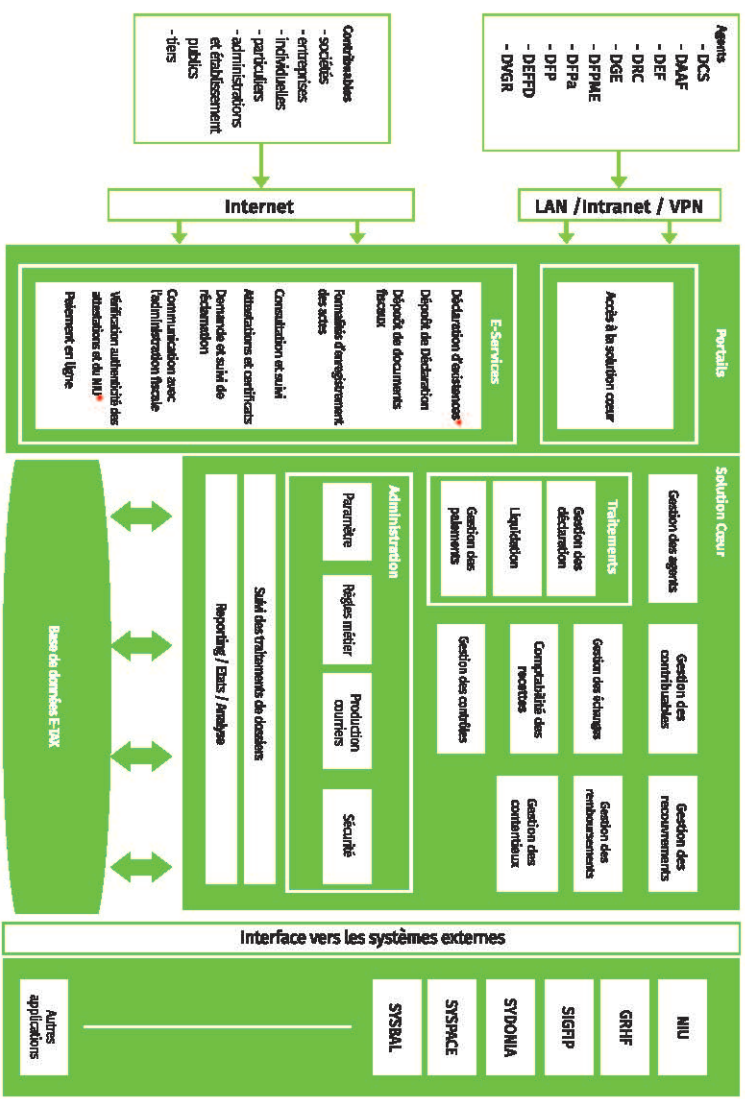
- Vérifier l'authenticité d'un NIU
- Vérifier l'authenticité d'une attestation délivrée par l'administration fiscale

Pour les usagers professionnels (contribuables)

- Activation de compte
- Retrouver son N° de télé-déclarant / mot de passe oublié
- Connexion à son espace
- Consultation des données tiers
- Gestion des mandataires
- Déclaration mensuelle de la TVA et des droits d'accises
- Paiement
- Changement de mot de passe



COMMENT ÇA MARCHE ?



Fonctionnalités disponibles pour tous les internautes. (Il est, pas nécessaire d'avoir un compte)

COMMENT Y ACCÉDER ?

12

Il suffit d'ouvrir un navigateur et de rentrer l'adresse www.impots.gouv.cg

The screenshot shows the E-Tax Congo website interface. At the top, there is a header with the logo 'E-Tax Congo' and a navigation bar. The main content area is titled 'BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CONTRIBUABLE' (Welcome to your taxpayer space) and 'Vos informations et vos services en ligne' (Your information and services online). Below this, there is a button labeled 'Je n'ai pas de compte' (I don't have an account). A central video player is shown with a play button and the text 'Avec le Portail Contribuable' (With the Taxpayer Portal). Below the video player, it says 'Vidéo de présentation' (Presentation video). At the bottom right of the main content area, there is a link for 'Aide ?' (Help?). Below this, there is a section for users who have already activated their account, titled 'Vous avez déjà activé votre compte télé-déclarant, connectez-vous' (You have already activated your tele-declarant account, connect). This section contains two input fields: 'Numéro télé-déclarant*' (Tele-declarant number) and 'Mot de passe*' (Password), both with placeholder text 'Saisissez votre numéro télé-déclarant' and 'Saisissez votre mot de passe' respectively. Below these fields is a 'Problème de connexion' (Connection problem) link and a 'Se connecter' (Connect) button with a user icon. At the bottom of this section, there is a link for 'Les autres services disponibles' (Other services available) with a sub-link 'Vérifier la validité d'NIU' (Check the validity of NIU). The footer of the page is a dark bar with the text 'Portail Fiscal Officiel de la République du Congo' (Official Fiscal Portal of the Republic of Congo).

e | tax

**Déclarez et payez
vos impôts...***

En toute sécurité.



En ligne ou sur place



Ministère
des Finances
et du Budget



DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS DES RÉSIDENTS

Déclarez et payez vos impôts...*
En toute sécurité



*En ligne ou sur place

e|tax

2 avenue William Guynet
Brazzaville



Ministère
des Finances
et du Budget



Assemblée nationale
de la République